

PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées au harcèlement
- Savoir anticiper la gestion du harcèlement
- Maîtriser les critères du harcèlement
- Sécuriser tout risque de contentieux
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Les contours de l'obligation de l'employeur de sécurité de résultat

- Savoir assurer la santé physique et mentale des salariés
- Les nouveautés liées au harcèlement moral
- La violation de l'obligation de sécurité de résultat

II- La gestion des conséquences du harcèlement

- Maîtriser les critères du harcèlement
- L'indemnisation de la rupture du contrat de travail pour harcèlement